

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2020 A PARIS

Étaient présents :

BOCCARA	Emilienne
GONDO	Jean-Jacques
GUENARD AÏT ALI	Ghenima
JOLIOT	Florence
LE BRIS	Françoise
LOPES	Maria
PERRAUT	Chantal
PETITDEMENGE	Catherine
WALLERAND	Georges (représente également le comité UAICF Nord)

Étaient excusés :

ASSAMOI	Clémence
BARBIER	Stéphanie
BAYARD	Nathalie
BOURGE	Responsable enfant
CAZANAVE	Responsable enfant
COHEN-SEAT	Responsable enfant
DEBAUT	Responsable enfant
ELMAHHOULI	Rabab
GAZENGEL	Marie-Antoinette
HARAN	Responsable enfant
LEGEARD	Andrée
OLCZAK	Bernard
SANTINI	Responsable enfant
TERRAIL	Xavier

La séance est ouverte à 14 h 00. Jean-Jacques Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses qu'il a reçues ; il fait cependant remarquer que sur les 23 convocations, il y a eu encore 4 adhérents qui n'ont pas donné de réponse malgré une relance du bureau.

Le président rappelle qu'il est important pour le fonctionnement de l'association de toujours répondre à une convocation, en indiquant sa présence ou pas, ce qui est la moindre des courtoisies.

M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, dont dépend l'association, s'est excusé et s'est fait représenter par Georges Wallerand, secrétaire dudit comité. Le CASI SNCF Mobilités de Paris-Nord, invité également à cette assemblée générale, n'a malheureusement donné aucune réponse à cette invitation.

Enfin, M. Gondo indique que les dossiers, transmis par mail aux adhérents depuis le 1^{er} mars, sont également en ligne sur le site internet de l'association et peuvent donc être consultés par tout un chacun et à tout moment.

Il aborde ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire 2019

Aucune remarque n'est parvenue concernant ce PV. Il a été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CASI SNCF de Paris-Nord ; il est également sur le site Internet de l'AACFF.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2019

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. JJ. Gondo souligne l'état des effectifs présentés dans le rapport :

- pourcentage de 74 % de cheminot et 26 % extérieurs,
- 5 cheminots actifs (4 en 2018 soit +- 1),
- 9 cheminots retraités (11 en 2018 soit - 2),
- 9 ayants droit (8 en 2018 soit + 1),
- 8 extérieurs (8 en 2018 soit 0),
- soit un total de 31 adhérents en 2019 dont 8 adhésions enfant.

De 31 adhérents en 2018, l'AACFF est resté à 31 unités en 2019 avec la même proportion de cheminots et extérieurs : 74% et 26%.

Les membres du bureau et les animateurs sont des bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de l'association en y consacrant beaucoup de leur temps. Une association, comme la nôtre, ne fonctionne que grâce à l'implication de tous et d'ailleurs, participer à l'AG de son association en fait aussi partie. De même, le bureau souhaite attirer l'attention des adhérents sur le fait que toutes les propositions sont les bienvenues ; par contre, l'adhérent émetteur de l'idée sera chargé de sa réalisation, après accord bien sûr du bureau.

Le rapport moral (annexe 1) soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

3. Finances

a) rapport financier 2019 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier avec l'ensemble des comptes a été communiqué à l'ensemble des adhérents avec la convocation et mis en ligne sur le site. Il est également disponible à l'atelier de peinture. Les comptes (annexe 2) ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est également joint à ce procès-verbal (annexe 3).

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

b) budget 2020

La situation financière de l'association étant saine, le taux des cotisations reste le même qu'en 2019 :

- 20 € pour les cheminots, ayants droit et assimilés,
- 30 € pour les extérieurs.

Rappel : un couple cheminot paiera 10 € à partir de la 2e adhésion (le tarif des cours ne change pas). À noter que l'association reverse 1,50 € par adhérent à l'UAICF.

Pour 2021, les adhésions démarrant en janvier et l'AG étant généralement programmées en février, le montant des cotisations doit être fixé dès maintenant. De plus, le bureau doit établir le budget 2021 à présenter à l'AG et doit donc connaître le taux fixé pour les cotisations et cours. Le maintien de la cotisation et des tarifs de cours pour 2021 au taux actuel est voté à la majorité.

Pour 2020, l'achat de matériel suivant est proposé :

- Une poubelle de 50 litres avec couvercle amovible par pédale (Ghenima se charge de cet achat) : accord à l'unanimité.

Pour éviter l'achat d'un placard à casier, Françoise se propose d'envoyer un courriel aux anciens adhérents pour libérer leur casier.

L'AACFF est abonnée actuellement à 3 revues « Plaisir de peindre et « Pratique des arts » et une revue bimestrielle « Passion Dessin » sur l'initiation au dessin. Les adhérents peuvent les emprunter pendant 15 jours après s'être enregistrés sur le cahier prévu à cet effet.

L'AG donne son accord à l'unanimité pour continuer ces abonnements.

Responsable des emprunts des revues :

- Françoise Sabatier

Ghénima est d'accord continuer en 2020 l'approvisionnement : café, thé, collation, produits d'entretien, et autres fournitures quelle gère très bien depuis 2017.

Le budget, soumis aux votes, est adopté à l'unanimité.

c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2020

Marie-Antoinette Gazengel se représente à ce poste : elle est élue à l'unanimité.

4. Activités de l'association

a) les locaux

- **Accessibilité du local peinture (lieu sécurisé)**

Pour faciliter le travail du Bureau, il est fortement recommandé aux adhérents de régler leur adhésion en début d'année, dès leur 1er jour de présence à l'atelier. Cela éviterait les relances toujours désagréables et les va-et-vient à la banque pour déposer les chèques. De plus, ne pas

oublier que l'AACFF est située dans une zone sécurisée et en cas de contrôle, les adhérents doivent présenter la vignette de l'année en cours.

La trésorière attire l'attention que la machine du Crédit Agricole ne peut pas enregistrer un chèque avec le symbole €. Il faut donc écrire dans la case **le montant en chiffre** : 40,00 et non pas 40 €.

Les adhérents peuvent emprunter la clé de l'atelier les mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h pendant la permanence de la secrétaire du comité Nord contre une signature et présentation de leur carte d'adhésion. La clé devra être rendue au comité le jour même avant 17 h (jours de permanence affichés au tableau de l'atelier). L'AACFF tient à remercier la secrétaire du comité Nord de bien vouloir gérer les clés de l'atelier.

Important : seules les personnes, qui ont une ancienneté de plus de trois ans à l'association, sont autorisées à emprunter la clé ; le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

- Des casiers sont mis à disposition des adhérents pour laisser leur matériel. Ainsi, les personnes qui ne souhaitent plus adhérer doivent retirer leurs affaires afin de laisser le casier libre pour un nouvel adhérent.

b) activités

1) les cours du soir adultes en 2020 (mêmes horaires qu'en 2019): 17 h 30 à 19 h 00

- **mardi** : cours d'aquarelle animée par Marinette (6 inscrits)
- **Mercredi** : cours de peinture enfant 6 ans à 15 ans 14h00 à 16h00 animé par Georges et Ghenima (7 inscrits)
cours de dessin adulte animé par J-Jacques (4 inscrits)
- **jeudi** : cours de peinture à l'huile animée par Françoise (8 inscrits)
- cours de peinture à l'aérographe animé par J-Jacques (aucun inscrit)
- **samedi** : cours de pastel de 10h à midi animé par Catherine (1 inscrit)
- Les adhérents qui s'inscrivent aux cours s'engagent à y participer tout le long de l'année.

Un rappel important : les adhérents qui s'inscrivent aux cours, s'engagent à y participer tout le long de l'année. En cas d'empêchement, ils s'engagent à prévenir le plus tôt possible leur animateur (par courriel, ou pour un délai court, par téléphone ou SMS).

Pour les cours les adhérents doivent être en possession du petit matériel de base indiqué sur la liste dans le site.

En cas d'absence, prévenir le plus tôt possible l'animateur. (Téléphone ou texto de préférence au mail pour un délai court)

Il a été voté à l'unanimité que pour lancer les cours qui ont peu d'adhérents : Pastel - aérographe - dessin – cours enfant, d'accepter quelques personnes extérieures.

2) À la dernière réunion de bureau, il a été décidé de faire une démonstration de nos activités au restaurant d'entreprise à la gare du Nord en début d'année 2021. Jean-Jacques se charge de contacter le président des activités sociales du CASI de Paris Nord

Les volontaires pour l'instant :

Georges
Ghénima
Catherine
Jean-Jacques

- 3) Les centres de vacances du CE sur le territoire national demande des d'animateurs pour des démonstrations d'activité. (le matériel et tous les frais sont pris en charge par le CE). Les adhérents intéressés doivent se renseigner auprès du Siège national de l'UAICF : Tél. 01 42 09 25 91
- 4) La fête du CE à Mitry-Mory aura lieu le samedi 13 juin et contrairement à 2018, Nathalie, Jean-Jacques et Georges ne pourront participer (13 et 14 juin, AG du Siège UAICF).

Il faudrait donc des volontaires pour réaliser des démonstrations de peinture sur un stand. Il ne faut pas oublier que nous touchons des subventions et que nous sommes également logés par les CE aussi, il serait souhaitable de participer à cette fête (les fournitures et frais sont pris en charge).

- Ghémima se propose, mais il faut absolument un(e) ou deux autres volontaires pour y participer.
- 5) Pour le projet d'exposition à Paris avec les photographes de l'UAICF Nord, Françoise Le Bris a contacté le club photo de Paris-Nord avec lequel elle travaillera sur un projet collectif de dessin et peinture à partir de photos. Dans quelque temps, nous aurons plus d'informations sur ce projet.
 - 6) Le président fait part aux adhérents du projet de Nathalie Bayard, de créer un blog pour des expositions virtuelles.

Pourquoi une exposition virtuelle ? Les expositions coûtent parfois assez chères à organiser, nécessitent de la main d'œuvre et demandent également aux exposants – que ce soit local ou régional – de se déplacer pour amener leurs œuvres.

Pourquoi ne pas utiliser internet – comme cela se fait déjà pour des expositions hors UAICF comme <https://www.expositionpeinture.com/> – pour organiser une exposition « virtuelle » ?

En bref, la galerie d'art virtuelle est une véritable galerie d'art mais version en ligne, permettant une plus grande accessibilité et diffusion des œuvres à l'échelle locale, régionale voire internationale.

A l'aide d'un simple blog, l'association ou le comité pourrait réunir des toiles à l'aide de photos que transmettraient les participants. Celles-ci seraient mises sur un blog en respectant les techniques :

- Huile
- Acrylique
- Pastel
- Dessin
- Techniques mixtes...
- Et pourquoi pas une page dédiée à la peinture ferroviaire ?

Ensuite, un jury pourrait attribuer des prix à définir, et un prix du public pourrait être proposé.

L'information pourrait être relayée via Facebook notamment : « visitez sans vous déplacer notre exposition d'arts ! ».

De plus, il serait également possible d'inviter des artistes d'autres régions voire d'autres pays, FISAIC notamment !

Mais attention, ce type d'exposition n'est pas de nature à remplacer une exposition traditionnelle qui devrait rester une vitrine pour l'UAICF mais il faut utiliser tous les moyens mis à disposition et notamment internet.

Les avantages :

- Facile à organiser
- Aucun frais
- Infrastructure très légère

Au niveau local, l'AACFF pourrait organiser environ tous les deux ou trois ans une exposition locale d'arts graphiques et plastiques virtuelle. Un règlement devra être édité. Un blog créé.

Cette exposition pourrait avoir lieu les années impaires, lorsqu'il n'y a pas d'expo UAICF.

Enfin, cela permettrait à l'association d'organiser tous les 4 ans une exposition en louant une salle à Paris.

Ce projet a été accepté avec enthousiasme à l'unanimité

d) communication

Les Échos du Nord, placés sous la responsabilité de Georges Wallerand chargé de la communication au comité Nord, sont une revue trimestrielle de 24 pages largement distribuée au sein de l'UAICF ; elle peut également être téléchargée sur le site du comité Nord (lien avec le site AACFF).

Pour alimenter ce journal, il faut de la matière, aussi s'il y a des volontaires pour réaliser des articles avec photos sur des événements (musée, peintres, etc.) ou sur des expositions extérieures qu'ils ont été voir, ils seront les bienvenus.

Arts sur Rail a été créé en octobre 2015 pour renforcer notre communication : il paraît 3 fois par an sous la forme d'un PDF d'une page (imprimé et sur le site de l'AACFF). Il relate les activités de l'association et peut également évoquer une technique de peinture, parler d'un peintre... Son but est de relater les activités ou un moment fort de notre association.

- octobre 2015: un numéro sur les cours enfants par Georges
- janvier 2016 : un numéro sur les cours de peinture à l'huile par Françoise
- avril 2017 : un numéro sur les cours de peinture aquarelle par Marinette
- février 2018 : un numéro sur les cours enfants par Ghenima

Catherine Petitdemenge est sollicitée pour écrire un article sur le pastel pour Arts sur Rail courant avril 2020.

Arts sur Rail est à diffuser autour de vous, car la communication n'est pas l'affaire du seul bureau de l'AACFF, mais celle de tous, et notamment des cheminots en activité, qui peuvent soit l'envoyer par mail à leurs collègues, soit l'afficher dans les espaces de leur lieu de travail, réservés à cet effet.

Site internet l'AACFF est doté d'un site pour la communication :

- le site internet qui est régulièrement mis à jour reprend les éléments dits statiques (statuts, règlement intérieur, PV et dossiers des réunions statutaires, fiche d'inscription, tarifs, planning de cours, matériels à se procurer pour les cours, photos des œuvres des adhérents, calendrier des manifestations, liens partenaires...) Un lien a été établi avec Facebook où l'atelier compte en effet aujourd'hui une centaine d'« amis ».

Tous les adhérents (débutant comme confirmé) ayant leur vignette de cotisation à jour peuvent mettre jusqu'à 6 photos de leurs tableaux et dessins sur le site :

Toutes les informations sont sur le site AACFF : <http://aacff.uaicf.asso.fr/> à la page « Galerie »

Projet du livret d'accueil de Rabab présenté à l'AG 2018.

Elle est invitée à le réaliser entièrement sous forme de livret d'accueil de 12 à 16 pages pour début septembre. Après l'aval du bureau, l'AACFF se chargera de son impression et de sa diffusion (décision à la réunion de bureau du 27 février)

- Réaliser les textes : (présentation de l'UAICF et de l'AACFF) textes dans les sites concernés
- Mise en place des photos sélectionnées auparavant par le bureau
- Charges aux animateurs de réaliser un texte pour présenter en quelques lignes leur activité.
- Toutes les photos des œuvres des adhérents désirant figurer sur cette publication devront obligatoirement être envoyées au bureau de l'AACFF pour une sélection.

JJ. Gondo rappelle que la communication est l'affaire de tous et pas seulement des responsables du bureau. Il remercie ainsi Rabab Elmahouli de son initiative.

5. Élection du bureau :

Aucun autre candidat ne se présente en séance.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali Guénard	Vice-présidente	se représente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se représente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

6. Relations avec :

a) comité UAICF NORD

Pas de problème avec le comité. Relations régulières via notamment la transmission d'articles.

b) CER SNCF de Paris-Nord

Côté positif :

- le CER de Paris-Nord relaie bien la communication sur leur site...

Côté négatif :

- pas de réponse au courrier pour la désignation d'un vérificateur aux comptes du CER,

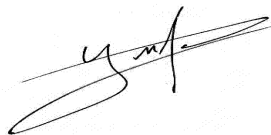
7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association. Aucune n'est posée en séance.

G. Wallerand présente les excuses de M. Pierre Hanar, président du comité UAICF Nord, qui n'a pu assister à cette assemblée générale et qui l'a chargé de le représenter. C'est donc en son nom qu'il intervient en saluant les membres présents autour de cette table. Il remercie les adhérents pour la bonne tenue à cette réunion et de leur participation constructive. De plus, G. Wallerand souligne que l'AACFF s'efforce toujours de respecter la proportion des adhérents extérieurs, prévue aux statuts de l'UAICF.

La séance est levée à 15 h 45

Le Président



Jean-Jacques Gondo

Le Vice-Président



Georges Wallerand